



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Secteur des sciences
sociales et humaines



Faire progresser les droits des jeunes

Approches participatives pour la conception des politiques de jeunesse

Dans le monde d'aujourd'hui, qui évolue rapidement, le potentiel des ODD à être véritablement transformateurs demande des approches inclusives qui peuvent mobiliser des groupes nouveaux et diversifiés. Dans cette quête, il est essentiel de reconnaître et faire progresser les droits de la génération de jeunes la plus instruite, la plus interconnectée et la plus agile de l'histoire. Un environnement adapté et favorable peut stimuler l'innovation, la créativité et les solutions apportées par les jeunes.

Des politiques de jeunesse inclusives et efficaces sont la pierre angulaire du développement d'un tel environnement. Bien qu'il n'existe pas de cadre mondial contraignant, il y a un consensus international grandissant sur les principes de l'élaboration des politiques de jeunesse, enracinés dans le Programme d'action mondial des Nations Unies pour la jeunesse, adopté en 1995 et dans les Déclarations de Lisbonne de 1998 et 2019 sur les politiques et programmes en faveur de la jeunesse.

Pour être efficaces, les politiques en faveur de la jeunesse doivent s'appuyer sur une approche globale de la société pour traiter les problèmes des jeunes, une large appropriation et un engagement intersectoriel. Elles nécessitent également un engagement significatif envers les jeunes dans toute leur diversité - en particulier envers les plus démunis : les plus vulnérables et marginalisés, ceux qui sont potentiellement ou effectivement radicalisés, ceux qui s'engagent dans la violence et ceux qui souffrent des situations de conflit.

▲ **Aujourd'hui, on estime que 1,2 milliard de personnes dans le monde ont entre 15 et 24 ans, soit une personne sur six.**

Près de 90 % d'entre elles vivent dans des pays en voie de développement, où elles constituent une grande partie de la population. D'ici 2030, date butoir pour atteindre les ODD, le nombre de jeunes devrait avoir augmenté de 7 %, pour atteindre près de 1,3 milliard.

▲ **En 2014, 122 pays avaient mis en place une politique ou une loi nationale de jeunesse – une augmentation de 50 % par rapport à 2013.** 37 autres pays ont commencé à élaborer une nouvelle politique de jeunesse ou à réviser leur politique actuelle. Ces chiffres montrent que les autorités nationales sont de plus en plus conscientes du fait qu'une législation et des politiques adéquates sont nécessaires pour répondre aux préoccupations, aspirations, idées et demandes des jeunes.

Ce que fait l'UNESCO

La Stratégie opérationnelle de l'UNESCO pour la jeunesse 2014-2021 reconnaît l'importance des politiques de jeunesse et vise à soutenir les processus nationaux de politique en faveur des jeunes à travers le monde. Grâce à son mandat multidisciplinaire (allant de l'éducation aux sciences, à la culture et à la communication), l'action de l'UNESCO en faveur de la jeunesse valorise la richesse des connaissances, des compétences et des capacités dans tous ces domaines et les traduit en interventions globales et systémiques avec, pour et par les jeunes.

Un processus d'élaboration de politiques est complexe et comprend plusieurs niveaux : de l'élaboration à la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation à la révision des politiques. Ces processus font intervenir une multitude d'acteurs de différents niveaux de gouvernance, de spécialisations, de groupes de population et de secteurs. L'UNESCO fournit quatre types de soutien à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la révision des politiques de jeunesse, l'accent étant mis sur la participation de toutes les parties prenantes, en particulier les jeunes et les organisations de jeunesse.

Coordonné par le Secteur des sciences sociales et humaines, l'UNESCO :

- ▲ Génère et fournit des **conseils, des connaissances et des normes en matière de politiques de jeunesse** dans de multiples domaines liés au mandat de l'UNESCO, notamment l'éducation, l'employabilité, le développement social, la représentation démocratique, l'engagement civique, la science, la culture, le sport, la communication et la santé ;
- ▲ Contextualise et applique des **directives techniques pour les processus pansociaux et pangouvernementaux** en faveur du développement participatif ou de la révision des politiques nationales transversales et inclusives de jeunesse ;
- ▲ Développe/renforce les **capacités des jeunes** à s'engager dans le débat public et les processus politiques, notamment par une formation sur mesure sur le leadership, les compétences civiques, l'analyse et le dialogue politiques, la planification stratégique et le plaidoyer, la production et le suivi des médias, la communication stratégique ;
- ▲ Encourage les **dialogues nationaux** et le renforcement des capacités des parties prenantes en matière de développement holistique des jeunes ;
- ▲ Favorise et préconise des **espaces sûrs et des méthodologies pour l'engagement des jeunes** à différents niveaux du processus ou du cycle d'élaboration des politiques.



Vietnam (2018-2019)

En 2018-2019, l'UNESCO a collaboré avec le gouvernement et l'Union de la jeunesse du Vietnam pour concevoir et appliquer un processus participatif d'élaboration de politiques visant à promouvoir les droits des jeunes dans le pays. Dans ce contexte, un groupe consultatif de la jeunesse a été créé, représentant la diversité des jeunes au Vietnam (y compris la communauté LGBT, les groupes ethniques minoritaires, les jeunes handicapés, les entrepreneurs, etc.). Cet organe indépendant est chargé d'influencer le développement d'une révision de la loi nationale de jeunesse et de s'assurer que celle-ci est inclusive et adaptée aux réalités des jeunes au Vietnam. Depuis août 2018, ce groupe de 30 membres a été invité à une série de réunions de consultations multipartites et a eu l'occasion de présenter ses besoins et ses priorités dans le contexte de révision de la loi. Ils ont également été formés par l'UNESCO au développement holistique de la jeunesse et à l'engagement civique des jeunes, ainsi qu'à la collecte et à la production de connaissances sur les besoins des jeunes au Vietnam.

NET-MED Youth (Réseaux de la jeunesse méditerranéenne, 2014-2018)

NET-MED Youth était un projet phare régional et intersectoriel financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'UNESCO dans 9 pays des bassins Est et Ouest de la Méditerranée. Depuis son lancement en 2014, NET-MED Youth a soutenu la planification et la révision des politiques de jeunesse dans 8 pays arabes (Algérie, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine et Tunisie) avec la participation active et sans précédent des organisations de jeunesse partenaires de la société civile. Le projet a facilité l'échange d'expériences, d'outils et de connaissances entre les organisations de jeunes et les parties prenantes des pays concernés, en vue de faciliter la mise en œuvre des cadres juridiques et politiques existants relatifs à la jeunesse, ainsi que leur alignement sur les ODD.

Saint-Kitts-et-Nevis, Soudan, Sud-Soudan, Tonga et Zambie, parmi d'autres

Entre 2012 et 2019, l'UNESCO a appuyé l'élaboration et la révision participatives d'un certain nombre de politiques nationales de jeunesse dans différents pays au niveau régional. Ces processus ont mobilisé diverses parties prenantes parmi lesquelles des autorités nationales, la société civile, des donateurs et organismes multilatéraux, des universitaires et des jeunes. L'engagement et la participation des jeunes ont été facilités depuis la conception du processus de révision jusqu'à sa mise en œuvre et sa finalisation, grâce à la participation directe des conseils nationaux de jeunesse, et d'autres ONG et associations de jeunes représentant toutes les provinces et différents groupes de la jeunesse.

Salvador

En 2016, l'UNESCO a soutenu la création d'un groupe multipartite de jeunes parlementaires, composé de parlementaires de moins de 35 ans, qui a élaboré un programme de politiques inclusives dans une perspective intergénérationnelle et à promeut des mécanismes de participation des jeunes à la formulation, à l'application et à l'évaluation des politiques publiques.

S'engager avec nous

S'engager avec nous, cela signifie s'engager à créer les conditions à moyen et à long terme qui permettront aux jeunes de s'épanouir, à la fois comme individus et comme membres de leur société. Cela signifie créer, avec nous et avec les jeunes, un environnement approprié dans lequel ils peuvent s'engager de manière constructive, réaliser leurs droits et transformer nos sociétés pour le mieux. S'engager aux côtés de l'UNESCO sur ce terrain implique un engagement sur :

- ▲ **Approches fondées sur des données probantes** : notre travail respecte des contextes et des réalités spécifiques - il n'existe pas d'approche universelle. Chaque projet comprend une phase de collecte de données sur les caractéristiques des jeunes, les différents acteurs concernés et les différents indicateurs quantitatifs et qualitatifs liés au développement des jeunes.
- ▲ **Responsabilité partagée** : notre intervention vise à assurer la responsabilité par toutes les parties prenantes primaires, y compris au niveau des autorités nationales et des jeunes, dans toute leur diversité. Cela se fait principalement au moyen de méthodes qui permettent des consultations multilatérales et la conception et la gestion conjointes d'initiatives stratégiques.
- ▲ **Les jeunes autour de la table** : nous nous efforçons d'inciter les jeunes à participer de manière significative aux processus d'élaboration, de conception, de mise en œuvre et d'évaluation des politiques, et à les piloter ensemble.
- ▲ **Créer des relations entre les groupes et les secteurs** : notre intervention vise à identifier, rassembler et collaborer avec tous les acteurs qui travaillent sur ou influencent des aspects spécifiques des processus politiques, en complément des autorités publiques et des organisations de jeunesse. Qu'il s'agisse d'organismes des Nations Unies, d'équipes de pays des Nations Unies, d'instituts de recherche, d'ONG, d'organisations bilatérales ou d'autres organisations intergouvernementales, l'UNESCO s'attache tout particulièrement à maximiser l'efficacité en conjuguant efforts et expertise autour d'objectifs communs.

Travailler ensemble permet de faire progresser la réalisation de l'Agenda 2030, dans lequel les jeunes sont reconnus comme des parties prenantes clés ; de la Stratégie des Nations Unies pour la jeunesse ; et, des Résolutions 2250 et 2419 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la jeunesse, la paix et la sécurité. Un soutien est également apporté à la mise en œuvre de cadres et d'engagements régionaux en faveur de la jeunesse, tels que la Convention ibéro-américaine relative aux droits des jeunes et la Charte africaine de la jeunesse.



Objectifs de
développement
durable

UNESCO
Secteur des sciences sociales et humaines
7 place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP – France

✉ a.schischlik@unesco.org ; m.kypriotou@unesco.org

🌐 fr.unesco.org/youth

🐦 @UNESCO

📘 UNESCOyouth